



**PLESSIS-TREVISE**  
Avenue du Tramway 94420 -  
**LE PLESSIS-TREVISE**



14, Avenue du Tramway 94420 -  
LE PLESSIS-TREVISE

14, Avenue du Tramway 94420 -  
LE PLESSIS-TREVISE

5

**Troisième étage**

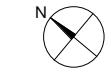


## Troisième étage

4 pièces | A302



## BAT A



This architectural floor plan illustrates a modern residence with a complex, multi-level layout. The structure features a prominent cantilevered upper section supported by a central column. A large, open-plan living and dining area is situated on the ground floor, characterized by a grid pattern. To the right, a series of rooms are highlighted with a vibrant red color, including what appears to be a kitchen, a breakfast nook, and a family room. The plan also includes a garage, several bedrooms, and a bathroom. A north arrow is located in the top left corner.

## TABLEAU DES SURFACES

Pièces	Surfaces habitables
Entrée	5.15 m <sup>2</sup>
Séjour/Cuisine	28.19 m <sup>2</sup>
Chambre 3	10.15 m <sup>2</sup>
Chambre 2	9.02 m <sup>2</sup>
Chambre 1	12.47 m <sup>2</sup>
Salle de Bain	5.73 m <sup>2</sup>
Salle d'eau	1.99 m <sup>2</sup>
WC	1.53 m <sup>2</sup>
Dat	3.53 m <sup>2</sup>

Surface HABITABLE	77.76 m <sup>2</sup>
Terrasse 2	10.76 m <sup>2</sup>
Terrasse 1	28.32 m <sup>2</sup>

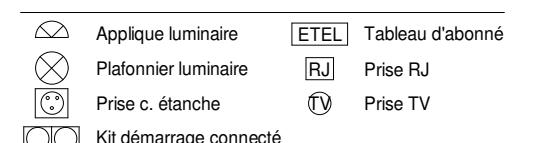
Surface EXTERIEURE	39.08 m <sup>2</sup>
Surface PRIVATIVE	116.84 m <sup>2</sup>

#### LEGENDE

ÉQUIPEMENT CHAUFFAGE



#### **ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE**



<b>ML</b>	Machine à laver	<b>F</b>	Fenêtre sur allège		Faux plafond
<b>R</b>	Réfrigérateur	<b>PF</b>	Porte Fenêtre		Eaux pluviales
<b>CU</b>	Plaque Cuisson	<b>VR</b>	Volet roulant		Retombée de
<b>TS</b>	Tri sélectif	<b>AV</b>	Allège vitrée		poutre
<b>PL</b>	Placard	<b>GC</b>	Garde corps		Robinet de

PAGE 14/25/2025



Echelle :

NOTA 1 : le présent document exprime la figure et les dispositions générales de l'appartement. Les surfaces indiquées sont approximatives. Des variations peuvent intervenir en fonction des contraintes techniques et/ou réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement (retombées de poutres, faux-plafonds, soffites). Les cotes indiquées sont approximatives, les canalisations et interrupteurs ne sont pas représentés. S'ils figurent sur le plan, le nombre et les dimensions des corps de chauffe sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique. Les quadrillages dessinés ne sont pas des calepinages. Les surfaces habitables sont conformes au décret du 23 mars 1997 (art.4.1)

NOTA 2 : L'aménagement présenté est à titre indicatif, le meuble est non-fourni.

NOTA 3 : Toute modification est soumise à l'accord préalable de la société. Aucune modification affectant l'installation électrique ou le cloisonnement ne pourra être prise en compte après le démarrage des travaux. Les équipements électriques et de plomberie ne peuvent être déplacés. Seuls les ajouts d'équipement peuvent être en compte jusqu'au démarrage des travaux.

NOTA 4 : Les hauteurs de seuils des portes-fenêtres respectent la réglementation en vigueur. 15 cm pour les balcons et les loggias; 20 cm pour les terrasses, lorsque le logement est muni d'une chape flottante associée à une isolation; 25 cm pour les terrasses, dans les autres cas.